L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 51, Rue Chartres.

Journal quotidien............ payable d'avance.
Do. trois fois par semaine...

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 14 MARS 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE,
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

Premier District Electoral:
WM. DEBUYS, d'Orléans.
Second District Electoral:
LŒUFROY BARRAS, de Lafourche.
Troisième District Electoral:
JOSEPH BERNARD, d'Est Bâton Rouge.
Quatrième District Electoral:
JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
Cinquième District Electoral:
SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDAT POUR LE CONGRES.
Premier District Congressionnel:
L'Hon. EDWARD D. WHITE.

INCENDIE.

Hier soir vers dix heures, le feu s'est déclaré rue de Chartres No. 24, dans le magasin de papeterie de MM. David Felt & Co. Au moment où on l'a découvert, il était déjà trop tard pour l'éteindre: il s'est propagé avec une rapidité et une violence sans égale et au bout de quelques minutes la maison toute entière était la proie des flammes. Elles se sont bientot communiquées aux maisons avoisinantes du coté de la rue de la Douane, et toute l'encoignure a été détruite. Il n'a fallu que deux heures pour faire disparaitre complètement tous ces beaux batimens. Vers minuit et demi le feu avait cessé. Les pertes éprouvées sont considérables. Il nous est impossible d'en donner aujourd'hui l'évaluation même approximative; nous savons seulement que quatre maisons ont été consumées; elles étaient occupées par les magasins de marchandises sèches de MM. Armistead & Byring et de M. L. Christensen, d'habillements en gros de Paul Tulane & co, de papeterie de MM. David Felt & co, de sellerie de MM. [illegible] Cantzon & co. Le magasin de MM. Toole & Barrière, voisin du foyer de l'incendie, a été écrasé par la chute d'un mur.

Ce déplorable sinistre a été marqué par de graves accidens. Plusieurs personnes ont été blessées, d'autres ont été atteintes par le feu. On cite M. Henry Maccauley qui a été emporté sans connaissance; M. Georges Bedford qui a été légèrement blessé et deux autres personnes dont nous n'avons pu nous procurer les noms. Plaise à Dieu que nous n'ayons pas encore de nouveaux malheurs à enrégistrer.

SENTIMENT DES ABOLITIONISTES SUR HARRISON.

Nous empruntons au *Massachusetts Abolitionist* qui nous tombe sous la main, l'article suivant qui prouve combien ces fanatiques détestent le vieux Heros de Tippecanoe:

"*Qui votera pour Harrison? Ce ne sera certainement pas les Abolitionistes.*"

"Ils n'oublieront pas que, sans remonter à plus de cinq ans, il s'est exprimé ainsi relativement à l'abolitionisme:

"La marche suivie par les Abolitionistes est inconstitutionnelle. L'intérêt de tous exige que leurs mouvemens soient immédiatement arrêtés. J'engage donc mes concitoyens à repousser des mesures inconstitutionnelles et de nature à produire en outre les plus funestes résultats."

"Il est évident que Harrison est ce qu'il a toujours été: un partisan de l'esclavage et qu'il n'y a rien à attendre de lui. Nous préférons M. Van-Buren."

Habitans du Sud, voilà ce que disent les Abolitionistes de Harrison et de Van-Buren; ainsi votre choix ne saurait être douteux.

L'ADMINISTRATION FAIT LA CONTREBANDE.

On lit ce qui suit dans le *New-York Evening Star* du 29: "Ce matin de très bonne heure, divers colis de marchandises sont arrivés à bord du steamer Bunker-Hill, allant à New-Haven. Le capitaine, rusé Yankee, curieux de savoir quelle nature de marchandise lui arrivait si matin, se mit à ouvrir une des balles et il y trouva.... des *laces* aux lettres de Amos Kendall! Grand fut son étonnement; mais bientôt revenu, il se prit de pitié pour ces pauvres diables, à Washington, qui, n'ayant pas d'argent pour payer leurs malles, sont obligés de les passer en contrebande et il dit à l'agent comptable: *ne chargez aucun fret, il faut faire l'aumone aux pauvres.*"

Malgre l'indulgence du capitaine et la détresse bien connue de l'administration, nous ne croyons pas que cette conduite soit bien morale, ni même bien équitable.

L'ELOQUENCE DES CHIFFRES.

Les torys ont toujours parlé d'économie toujours, prêché l'économie; mais l'ont-ils pratiquée? Jamais.

Sous l'administration de M. Adams, les hommes qui sont maintenant au pouvoir déclamaient à tous propos contre la prodigalité des Whigs, et c'est à l'aide de ces déclamations qu'ils sont parvenus à la renverser. Arrivés aux affaires, ont-ils fait les économies innombrables qu'ils soutenaient être possibles? On en jugera par le tableau suivant, extrait des documents officiels de la Trésorerie:

Dépenses du gouvernement.

1825	$11,490,459
1826	13,062,316
1827	12,653,095
1828	13,296,041
	$50,501,911

Ainsi la moyenne des dépenses annuelles de l'administration a couté $12,575,477.

1829	$12,660,460
1830	13,229,533
1831	13,864,067
1832	16,516,388
1833	22,713,756
1834	18,425,417
1835	17,514,490
1836	30,868,164
	$145,792,735

Ainsi la moyenne des dépenses annuelles de l'administration de Jackson a couté $18,224,092.

1837	$39,164,745
1838	40,427,218
1839	31,815,000
	$111,406,955

Ainsi la moyenne des dépenses annuelles de l'administration Van Buren est de $37,135,651.

Récapitulations.

Mr. Adams.	Gal. Jackson.	Mr. Van Buren
$12,575,477	$18,224,092	$37,135,651

Comment trouvez-vous que les Vanocrates entendent l'économie?

INCENDIES.

Le comité central des Compagnies d'Assurances de New-York a fait un rapport duquel il résulte que dans une période d'environ sept mois, il y a eu à New-York 105 incendies.

Sur ce nombre total de 105, le comité est d'opinion que 51 au moins sont l'œuvre des incendiaires, et ce qui est déplorable à dire, ajoute le comité, c'est qu'une grande quantité de cas sont dûs à la cupidité des propriétaires eux-mêmes.

Le comité fait remarquer avec raison qu'il est impossible de prévenir ces incendies au moyen de patrouilles, parce que l'incendiaire prépare tranquillement les moyens chez lui, dans l'ombre, et que le plus souvent tout est en flammes lorsque le feu est découvert du dehors.

Il faudra en venir nécessairement à un bon système de législation sur la matière. C'est, avec un bon système de pompiers, le seul remède efficace.

Incendiaires a Natchez.—*Le Free Trader* du 9 courant nous apprend que trois nouvelles tentatives d'incendie ont eu lieu dans cette ville: la première sur une écurie en briques située dans la rue du Commerce et appartenant à M. Watt; la seconde sur une école de la rue Pearl et la troisième sur l'office de Montgomery et Boyd. Par bonheur, on est parvenu à éteindre le feu avant qu'il ait produit un dommage notable. Toute la ville était en alarme; les rues étaient remplies de pompiers et pendant toute la nuit elles ont été parcourues par des patrouilles.

Le 10, on a tenu une assemblée dans laquelle le président et le secrétaire ont été autorisés à offrir une récompense de $1000 à ceux qui feraient découvrir ou livreraient un incendiaire.

Le *Sunday Morning News* de New-York dit qu'on estime à plus de soixante-dix le nombre des manufactures qui ont fermé dans la Nouvelle-Angleterre, et qu'un quart au moins de la population des Etats-Unis est sans travail.

THEATRE D'ORLEANS.

Pendant que les représentations de la famille Ravel se poursuivent avec un succès toujours croissant, les bénéfices de nos artistes se préparent: celui de Mlle Maria doit avoir lieu lundi prochain. Le talent de cette actrice, si dramatique et si émouvant, suffirait pour attirer la foule ce soir là, mais elle n'a pas voulu s'en fier seulement à ce talent que tout le monde apprécie, et elle a composé le spectacle de manière à satisfaire les plus difficiles. Manon ou les Trois Epoques est un drame plein d'intérêt et de charme d'une facture habilement ménagée aux plus beaux effets scéniques. Mme Anaïs, qui a peut dans le tout dernier la femme d'un des plus [illegible] vie avec tant de bonheur de [illegible] chez fille gaîté française ou même quelques [illegible] de sentiment. On n'aurait pas applaudir Mlle Maria, qu'on jeût voir des deux pièces pour elles mêmes.

LE DAGUERRÉOTYPE.

Qui ne s'est pas inquiété du Daguerréotype? Qui ne s'est pas demandé ce qu'était cette invention scientifique qui avait des résultats si prompts et si beaux? Qui ne s'est pas ému aux merveilleux récits enregistrés avec tant de soin par les journaux d'Europe et par ceux de New York? Nous en avons quelquefois entretenu nos lecteurs et l'un de nos confrères y a consacré à différentes reprises une notable portion de ses colonnes éditoriales. Ici, comme ailleurs, la curiosité a du être vivement éveillée, et l'on s'est sans doute demandé souvent quand nous aurions le bonheur d'être initié aux mystères de cette merveilleuse découverte. Par malheur cet intérêt s'est peut-être un peu refroidi depuis quelque tems: plusieurs essais infructueux tentés dans notre ville, ont peut-être jeté un peu de défaveur sur le procédé Daguerre; peut-être s'est-on dit déjà que, si l'on n'avait pas réussi du premier coup, on ne serait pas plus heureux à l'avenir et peut-être a-t-on été tenté de reléguer la magnifique invention du peintre français dans le pays des Chimères. Pour nous qui avouons volontiers notre incompétence absolue en matière de science, nous reconnaissons humblement que nous avions conçu quelques doutes, bien que nous eussions vu des épreuves fort satisfaisantes sorties des mains de l'inventeur. Nous nous demandions si le procédé tomberait entre les mains d'un artiste assez habile pour en tirer parti, assez persévérant pour ne pas se rebuter aux premières tentatives, assez intelligent pour vivifier la lettre morte des instructions de l'inventeur et arriver enfin à un bon résultat.

Nous avions grand tort de douter ainsi; nous devions bien savoir que dans notre pays une invention belle et utile ne pouvait être laissée à l'abandon, et qu'on ne se découragerait pas au premier abord. Nos craintes viennent du reste de recevoir un glorieux démenti: le Daguerréotype est aujourd'hui importé à la Louisiane, il y fonctionne déjà et ses premiers produits sont d'une remarquable beauté. Nous avons vu chez M. Lion qui possède aujourd'hui tous les secrets de cette invention, plusieurs vues prises dans différentes parties de la ville et qui sont venues avec un grand bonheur. On pourra juger par elles que les éloges des journaux ne sont pas exagérés et que le procédé Daguerre n'est pas au dessous de sa renommée. Vous dire la fidélité, la finesse, la beauté des reproductions qu'on lui doit, serait impossible: de simples teintes grises qui ressemblent à celles de la mine de plomb, arrivent aux effets les plus vifs et les plus complets; dans certains cas la couleur ne ferait pas mieux. A quoi bon du reste insister sur le mérite des épreuves de M. Lion? Tout le monde pourra en juger dimanche prochain; et dans la séance qui doit avoir lieu dans la salle du Musée St. Charles, on verra la mise en œuvre du procédé. Assurément cette séance attirera beaucoup de monde. Qui ne voudra voir par ses propres yeux les merveilles dont on nous a si souvent entretenus? Ceux qui croyent au procédé, ceux qui en doutent, ceux qui sont complètement incrédules y viendront. Pour notre part, nous ne souhaitons qu'une chose, c'est que M. Lion réussisse aussi bien devant le public que chez lui. Ce sera certes un assez beau succès.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance du 13 Mars 1840.

La Chambre se forme en comité général, sous la présidence de M. Boudousquié, et s'occupe de l'appropriation aux académies de Franklinton et de Vermillonville.

M. Brashear s'oppose à l'appropriation: cette paroisse a déja reçu $1000 pour cinq ans en sus de la somme régulière de $300; il n'y a pas de raison pour ne pas accorder la même faveur aux autres paroisses. L'honorable représentant revient encore sur l'épuisement des fonds publics.

M. Muse pense contre le précédent orateur qu'il faut ménager les ressources de l'Etat; mais on a dépensé fort légèrement pour des objets beaucoup moins importants des sommes fort considérables, il serait étrange qu'on refusât une allocation si faible pour un établissement d'une aussi incontestable utilité.

La 1ère section est mise aux voix et adoptée.

M. Wilson présente un substitut pour la seconde section: ce substitut approprie $1500 à l'académie de Vermillion, à la condition par elle de prouver qu'elle est purgée d'une certaine hypothèque. Il est appuyé par les observations de MM. Wilson, Davidson et Morse, attaqué par M. Rattlif; puis il est mis aux voix et adopté.

M. Muse propose une section additionnelle: M. Morse prétend que cette proposition n'est pas dans l'ordre; M. Muse répond que la section additionnelle n'est rien autre chose que la substance d'un bill qui a reçu l'approbation unanime de la Chambre: elle demande tout simplement l'application de $20 par an à l'éducation d'enfans indigens dans l'école de filles de la paroisse d'Est Feliciana. M. Morse n'aurait aucune objection à faire si cette proposition était faite sous la forme d'un bill spécial; il la combat sous sa forme actuelle.—Après une légère discussion qui se continue entre MM. Muse, Morse et d'autres membres, on met aux voix une proposition de M. Davidson tendant à ce que la Chambre se dispense de ses règles pour que le représentant d'Est Feliciana puisse présenter sa section additionnelle. Cette proposition est repoussée.

Le comité se lève; et la Chambre adopte la 1re. et la 2de. section du bill.

M. Wadsworth demande la suppression de l'office de rapporteur de la Chambre; et cette motion, après quelques explications, est adoptée par 31 voix contre 30 non.

Le représentant de St. Landry propose la formation d'un comité réuni, chargé d'adresser au Congrès une pétition pour demander l'augmentation des droits sur le sucre étranger afin de protéger le sucre indigène. La Chambre se dispense de ses règles pour s'occuper de cette proposition.

M. Rattlif demande que l'on enlève le mot "protection" pour éviter toute discussion de parti. M. Pichot dit qu'en ceci il ne s'agit point d'affaire de parti, mais des intérêts de la Louisiane et que omettre le mot "protection," ce serait omettre une vérité.

M. F. D. Conrad répond que peu importe la forme pourvu que le fonds soit le même. La résolution renferme tout ce que nous avons à demander.

M. Dunbar combat la résolution. Il n'appartient pas à la législature, dit-il, d'aborder ce sujet. L'industrie sucrière est en pleine prospérité dans ce pays et un tarif élevé ne pourrait que faire du tort au Sud.

M. Davidson demande le dépôt de la proposition sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre. Cette motion est adoptée.

M. Muse obtient la faculté de présenter son bill pour venir au secours de l'Ecole de Filles de Jackson, Est Feliciana. Il propose de limiter le nombre des enfans indigens à 20. Cet amendement est adopté.

M. Declouet demande que l'amendement soit fait de manière à donner le même privilège à toutes les écoles de filles de l'Etat. M. Rattlif demande que le nombre des enfans indigens admis aux écoles soit de 20 pour chaque paroisse. De cette façon pour $18,000 par an, 600 enfans pauvres recevront une bonne instruction. M. Muse présente quelques observations et M. Declouet propose que le contrôle des fonds soit donné aux administrateurs publics. Cette motion passe et le comité se lève.

La Chambre, sur motion de M. Muse, renvoie le bill tout entier à l'examen d'un comité spécial.

M. Brashear demande sans succès que la Chambre revienne sur la résolution qui met la Salle de ses séances à la disposition du Sénat, siégeant en Cour d'Accusation. Cette motion est déposée indéfiniment sur le bureau.

Les amendements du Sénat aux résolutions sur la naturalisation et le bill des améliorations intérieures sont déposés sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre. On s'en occupera ultérieurement.

La Chambre s'ajourne à lundi à 10 heures.

M. Mannung construit en ce moment, dans les chantiers de M. Richardson, un hôtel en bois, qui pourra être mis en pièces et transporté dans la Nouvelle Zélande. Il doit y former l'hôtel du gouverneur de la colonie. Il aura 120 pieds de longueur, 50 de largeur et 24 de hauteur. On s'est servi pour le construire de bois de Norwège le plus solide, et bien qu'à l'aide de vis et d'écrous il doive former une masse compacte et aussi solide que les maisons les mieux bâties de Londres, cet hôtel pourra être reconstruit avec la plus grande facilité, en reprenant un à un tous les compartimens. Les parties latérales seront composées avec des planches susceptibles de recevoir des peintures qui leur donneront l'apparence d'un bâtiment. Le plancher sera de bois de sapin, qui sera recouvert d'un parquet fait dans la colonie. Des cloisons mobiles permettront de multiplier au besoin le nombre des chambres de maître. Les appartemens principaux se composent de 16 pièces de plain pied. Les cuisines seront bâties sur un plan détaché du corps de l'hôtel. La salle à manger et le salon, au moyen des changements qui pourront s'opérer à vue, seront très vastes. La hauteur des chambres est de 12 pieds. Dans chaque pièce, il y aura un foyer, et les plaques des cheminées seront en marbre. L'ameublement et les tentures seront fabriqués en Angleterre; on les expédiera en même temps que l'hôtel. On s'attachera surtout à empêcher que le contact de l'air de la mer n'abime ce bâtiment. On ne s'est pas servi de colle, afin de prévenir les dégâts. On sert de chaque pièce et l'on entre dans chacune par des chassis français. On en compte 29 paires dans le bâtiment entier. Autour de l'édifice règne une jolie terrasse longue de 300 pieds, qui offrira une promenade très-agréable. Un navire frêté par le gouvernement doit porter l'hôtel à sa destination. Le poids sera d'environ 250 tonneaux, et la dépense de construction de 2,000 l. st. (50,000 fr.)
(*Morning Chronicle.*)

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du public, sur la vente d'une superbe partie de meubles, que doivent faire aujourd'hui MM. Vincent, Vignié & de Feriet, dans leur magasin d'encan No. 112, rue de Chartres. La vente commencera à 10 heures A. M.

Le public voudra bien se rappeler que c'est aujourd'hui que doit être vendue par R. B. Sykes la superbe collection de peintures à l'huile qui sont exposées à l'Arcade de Banks. Dans cette collection se trouvent un grand nombre de sujets dignes de l'attention des amateurs.

☞ Nous appelons l'attention du public à une vente considérable de biens fonds parfaitement situés, qui sera faite aujourd'hui, 14, à la Bourse de Cité, par J. A. Beard, commissaire. 14 m

---

A VENDRE A BON COMPTE—Bon et bon billard [illegible]

PAR AUTORITÉ.

(No. 35.)
ACTE

Pour garantir d'une manière plus effective des dangers du feu, les documents publics et autres pièces déposés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale, Que le Gouverneur est et demeure autorisé à employer une personne convenable comme Garde de nuit, à l'effet de faire la garde de la Maison d'Etat et des autres Edifices publics qui y sont joints. Le dit Garde recevra un salaire de cinquante piastres par mois qui sera payé par le Trésorier de l'Etat sur un mandat du Gouverneur.

(Signé) WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 9 mars 1840.
(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 36.)
RESOLUTION

Enjoignant au Secrétaire d'Etat de fournir certains livres de loi au Greffier de la Cour de District de la paroisse d'Est Feliciana.

Attendu que l'incendie récent de la maison de Cour, dans la ville de Clinton, paroisse d'Est Feliciana, a occasionné la perte des actes de la Législature, du digeste des lois de l'Etat et des Rapports des décisions de la Cour Suprême de l'Etat, et attendu que les dits actes, digeste, Code Civil et Code de Procédure ainsi que les dits rapports, sont nécessaires à l'administration de la justice dans la dite paroisse:

Il est en conséquence résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale, que le Secrétaire d'Etat est et demeure autorisé et requis de fournir au greffier de la Cour de District de la dite paroisse, pour l'usage de la dite Cour, un assortiment complet des susdits actes, digeste et rapports ainsi qu'un exemplaire du Code Civil et du Code de Procédure.

(Signé) Wm. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 9 Mars 1840.
(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 37.)
ACTE

Pour établir un Bac sur la Rivière Atchafalaya dans la Paroisse des Avoyelles, et pour d'autres objets.

Sec. 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale*, que Bennet B. Simmes de la Paroisse des Avoyelles, ses héritiers ou ayant cause, pourront légalement tenir et entretenir un Bac sur la Rivière Atchafalaya, à l'embouchure du Bayou des Glaises, pour et pendant l'espace de dix ans à dater de la passation de cet Acte.

Section 2ème.—*Il est de plus décrété, &c.* Que les dits Bennet B. Simmes, ses héritiers ou ayant cause, pourront légalement demander et recevoir les prix suivants pour le passage sur le dit Bac et rien au dessus, savoir; pour traverser un pieton, deux escalins, les enfants moitie prix; pour les chevaux et bêtes à cornes, deux escalins par tête; pour toutes voitures dans le genre du waggon (chariot) deux escalins par roue.

Section 3ème—*Il est de plus décrété, &c.* Qu'il sera du devoir des dits Bennet B. Simmes, ses héritiers ou ayant cause, pendant le tems qu'ils tiendront le susdit Bac, d'avoir, de maintenir et d'entretenir un nombre suffisant de bateaux en bon état, pour traverser des personnes, chevaux, waggons (chariots) et bagage à toute époque raisonnable sans délai.

Section 4ème—*Il est de plus décrété, &c.* Que si toute personne ou personnes autres que le dit Bennet B. Simmes ses héritiers ou ayant cause, établit ou établissent et tiennent un Bac à une distance de moins d'une lieue du dit Bennet B. Simmes, ou transportent toutes personnes, chevaux, bestiaux ou voitures pour une paie ou salaire, d'un bord quelconque de la Rivière Atchafalaya, pendant le terme susdit de dix ans, toute personne ou personnes ainsi transgressant, paieront une somme de cinquante piastres pour chaque délit de ce genre, recouvrable devant tout tribunal compétant, par toute personne poursuivant pour icelle.

Section 5ème—*Il est de plus décrété, &c.* Que toutes les fois que le dit Bennet B. Simmes, ses héritiers ou ayant cause négligeront ou refuseront de se conformer à aucune des exigences des sections précédentes, le dit Bennet B. Simmes, ses héritiers ou ayant cause, ainsi transgressant, paieront une amende qui n'excèdera pas deux cents piastres, et qui ne sera pas moindre de cinquante piastres recouvrable par devant toute Cour de juridiction compétente, par toute personne poursuivant pour icelle; et pourront de plus être poursuivis en dommage pour tout individu qui pourrait avoir souffert par suite de négligence ou de mauvaise administration dans la direction du susdit Bac.

Section 6ème.—*Il est de plus décrété, &c.* Que toutes personnes dans l'accomplissement du devoir de juri ou de milice, dans le service de cet Etat ou des Etats-Unis, ainsi que leur bagage, leurs waggons et chevaux, et accoutrement, appartenant à cet Etat ou aux Etats-Unis seront traversés gratuitement.

(Signé) WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Representans.
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 9 mars 1840.
(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 38.)
ACTE

Pour amender l'acte pour incorporer l'Eglise Catholique Romaine de Saint Patrick.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale, que les administrateurs de la Congrégation de l'Eglise Catholique Romaine de Saint Patrick auront le droit d'emprunter en hypothéquant leur propriété, toute somme d'argent qu'ils jugeront nécessaire à l'effet de mettre à exécution les mesures louables de leur Institution.

(Signé) WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 10 mars 1840.
(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 39.)
RESOLUTION.

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale, Que le Bureau des Travaux Publics soit invité à faire faire un relevé du Bayou Vermillion, dans la Paroisse de Lafayette, et à rapporter à la prochaine session de l'assemblée générale sur la nécessité de nettoyer le dit Bayou; ainsi qu'un devis estimatif du montant nécessaire à l'enlèvement des obstructions du dit Bayou à partir de la Barre près de l'embouchure, jusqu'au Pont à Vermillionville de manière à accorder aux bateaux à vapeur une navigation facile.

[Signé] WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
[Signé] FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 10 mars 1840.
[Signé] A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DERNIERES DATES.

New-York	mars	3	Liverpool	jan	4
Boston	fev	29	Londres	jan	4
Philadelphie	mars	2	Havre	jan	10
Washington	mars	3	Paris	jan	10
Baltimore	mars	2	Bordeaux	jan	6
Charleston	mars	5	Marseille	jan	5
Vera-Cruz	fev	10	Cadix	dec	1
Tampico	fev	5	Havane	fev	29
Mexico	fev	4	Houston	mars	7

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Navire Louisville, Allen, Liverpool, — Fosdick & Bro.
Barque Falmouth, Dairs, New York, — N D Chamberlin
Brick J. R. Gardner, do — L H Gale
Tacon, Welch, Marseilles, — T C Jenkins
Syren, Nicholson, Halifax, N. S. — C K Hamilton

ARRIVES.

Goel. Minerva, Eddy, de Newport.
Goel. Sarah Helen, Chase, Pensacole.
Steamer Clarksville, Irwin, de Nashville.
Steamer Edw. Shippen, Russell, de Louisville.

MEMORANDA.

Le steamer Clarksville, arrivé de Louisville qu'il a quitté le 7 courant, rapporte qu'il n'y avait que 9 pieds d'eau dans le chenal et baissait rapidement.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi, 14 mars,
Clôture définitive des représentations de
LA FAMILLE RAVEL,
Engagée seulement pour six représentations avant son départ pour l'Europe.

BENEFICE DU PETIT AMOUR.
2me. Représentation de
LE MONSTRE VERT, OU LE SONGE ACCOMPLI,
Pantomime nouvelle, en 11 tableaux, ornée de transformations et de changements à vue.
LES BEDOUINS ARABES.
DANSES DE CORDE,
Par toute la Famille Ravel.
MONSIEUR & Mme. PINCHON.
Vaudeville en 1 acte.
☞ Le spectacle commencera à 6½ heures.

THEATRE DE LA RENAISSANCE.

Dimanche, 15 mars,
1ère représentation de
LES DEUX PRÉCEPTEURS,
Vaudeville en un acte.
M. VICTORIN remplira le rôle de Ledru.
LE MARIAGE DE RAISON,
Comédie Vaudeville en 2 actes.
M. Victor remplira le rôle de Pinchon.
VATEL, OU LE FILS D'UN GRAND HOMME,
Vaudeville en 1 acte.

Entrée: Loges } $1
Orchestre }
Parterre..........50

☞ Les entrées de faveur sont généralement suspendues.

Bureau au Théâtre.
☞ On commencera à 7 heures précises.

NOTA.—Le soussigné, a l'honneur de faire connaître au public, que par suite de la démission de MM. les administrateurs du Théâtre de la Renaissance, il a été nommé directeur du dit théâtre. En acceptant, il a cru nécessaire d'augmenter le personnel des artistes; en conséquence il s'est adjoint M. Edmond et M. Victorin, en qualité de régisseurs.

Quelques améliorations pour la commodité du public vont être immédiatement faites.

Par suite de ce changement, une police rigoureuse aura lieu pour le maintien du bon ordre, et la tranquillité du public.

Le soussigné a tout lieu d'espérer que le public l'encouragera par sa présence.

A l'avenir, les représentations des jeudis, auront lieu les mercredis.

14m — V. T. MARTIN.

TIVOLI LOUISIANAIS.

Les souscripteurs au bal du Tivoli Louisianais sont prévenus que l'assemblée aura lieu Dimanche prochain, 15 du courant, à midi précis, pour la nomination des commissaires, à la salle d'Orléans. 14 mars

Le Bureau de Souscription au TIVOLI LOUISIANAIS tenu par Mr. Gonzy sur le Chemin du Bayou, est ouvert rue d'Orléans, en face le Théâtre, où l'on peut souscrire depuis le matin jusqu'au soir.

Le prix de souscription est,
Pour 4 Bals de $6 00
Chaque cavalier a droit de conduire 3 dames.

Il est inutile de répéter que tous les jeux d'agrément qui s'y trouvent réunis, contribueront sans doute puissamment aux agréments de ces Bals Champêtres.

Le Grand Orchestre sera dirigé par Mr. COBINI.
22 fev—

BALS.
SALLE D'ORLEANS.

Le soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il y aura
DES BALS PARÉS ET MASQUÉS,
Jeudi et Samedi de chaque semaine,
PRIX d'entrée:—Cavaliers....... $2
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
11 mars — A. MITAUD.

Salle de la Marine, entre les deux marchés.
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.
Tous les Lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX D'ENTRÉE:
Cavaliers..................$1 50
N. B. Un bureau est ouvert pour y déposer [illegible]

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1840.

REMARQUES.—Nous sommes maintenant à l'époque où la demande devient active; notre marché est bien approvisionné, les communications sont rapides avec l'intérieur et cependant tout languit. Les embarras pécuniaires qui pèsent sur le pays ont diminué matériellement la consommation, et l'on n'entend partout que des plaintes sur la stagnation des paiements et des recouvremens. Les affaires d'exportation souffrent de la rareté de l'argent, combinée avec une hausse dans les frais de transport et le fret.

COTON.—Arrivé depuis le 6 du courant, 23,000 balles Louisiane et Mississipi, 7301 de Tennessee et Nord Alabama, 217 Arkansas, 600 Mobile, 127 Floride, 26 Texas—Total 30,440 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool 11,873 balles, Havre 7410, Marseilles 966, Gênes 649, Havane 1300, New York 1086, Boston 1986, Philadelphie 267, Baltimore 222, autres ports 911—Total 24,760 balles, ce qui augmente nos existences de 5684 balles, et laissent en main, y inclus tout ce qui se trouve à bord de navires non-expédiés le 13 courant, un stock de 134,719 balles.

Il est remarquable que depuis nombre d'années il ne s'est point trouvé si peu de navires à affréter à une pareille époque; aussi, le taux élevé du fret tend considérablement à déprécier nos cotons. Il est de fait que lorsque le fret est élevé, le prix du coton s'en ressent; car le prix qu'on limite à l'étranger comprend presqu'invariablement tous les frais de transports jusqu'au moment du déchargement du coton.

Le marché a ouvert samedi dernier, à des prix environ un quart de cent au-dessous de ceux cotés dans notre revue de cette journée, ce qui a porté les acheteurs à opérer avec quelqu'activité, les ventes jusqu'à lundi soir s'étant élevées à 10,000 balles. Mardi, les demandes ont considérablement fléchi, par suite de la hausse exigée dans les cours du fret; mais depuis lors, les détenteurs ayant consenti de nouveau à une légère baisse dans le prix des cotons, les opérations ont repris néanmoins sans beaucoup d'activité, car les ventes qui ont eu lieu n'allèrent pas à 6,000 balles chaque jour, l'un dans l'autre. Le marché présente une baisse d'un demi-cent sur les cours de samedi dernier.

On continue à recevoir beaucoup de coton, et les existences sont conséquemment très fortes. Les ventes de la semaine se sont élevées à 32,000 balles, comme suit:

603 Louisiane et Mississipi a 7 9|16; 110 a 7 1|4; 26 a 7 1|2; 360 a 6 7|8; 47 a 6; 532 a 6 7|8; 119 a 6; 147 a 6 1|4; 43 a 6 1|2; 532 a 6 9|16; 221 a 6 1|2, 148 a 6 3|4; 921 a 7 1|2; 63 a 8, 9 a 8, 77 a 7 3|4, 20 a 6 5|8, 72 a 6 3|4, 350 a 6 3|4, 56 a 7 1|2, 126 a 8 1|2, 600 et 76 a 5 1|2, 120 a 7 1|2, 150 a 4 a 6, 56 a 6, 62 a 7 1|4, 590 a 6 5|8, 86 a 7 1|2, 190 a 6 1|2, 104 a 6, 300 a 6, 1136 a 6 1|2, 315 a 6, 735 a 6 1|4, 1.2 a 7 1|2, 33 a 6 3|4, 229 a 7 1|4, 193 a 7, 125 a 6 1|4, 36 a 4 1|2, 28 a 6 1|2, 56 a 7 1,2, 295 a 7 7 a 6, 43 a 7 1|2, 300 a 7, 330 a 7, 177 a 7 3|4, 300 a 6 3|4, 275 a 7 1|2, 160 a 6 1|2, 129 a 6, 297 a 7 1|2, 30 a 6 3|4, 164 a 6 1|4, 17 a 5 1|4, 21 a 6 1|4, 25 a 6 1|4, 140 a 6 1|4, 115 a 6, 274 a 6 3,4, 106 a 10, 214 a 6, 300 a 6, 100 a 7 1|4, 26 a 6 3|8, 100 a 7 1|2, 125 a 7 cents; 276 Tennessee et N. Alabama a 6 1|2, 60 a 7 cents; 74 Mobile a 8, 40 a 6 3|8, 167 a 7 3,4, 78 a 7 3|8 cents.

Hier soir, au moment ou nous terminions de prendre nos informations, nous avons appris que plusieurs grandes ventes ont été closes: on les porte à 500 balles, ce qui fixe à 27,000 le chiffre des opérations de la semaine.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

	Louisiane et Mississipi		Tennessee et Alabama	
Ordinaire,	5 à 5 1-2	Ordinaire,		
Commun	6 1-4 à 6 1-2	Commun,		
Bon,	7 1-2 à 8	Bon,		6 à 6 3|4
Bon à beau,	8 3|4 à 9 1-2	Bon à beau		
Beau à fin,	10 à —	Beau à fin,		

ETAT DU COTON.

1839. Oct. Stock en main,		15624
Reçu les trois derniers jours	30450	
Précédemment,	601113	631563
		647577
Exporté pendant les 3 derniers jours	21756	
Précédemment,	467932	512858
Stock en main,		134719

MELASSE.—La demande a été assez active cette semaine, de 20 à 21 cents le gallon, en barils. L'approvisionnement est assez considérable sur la Levee. Le prix sur plantation n'a pas éprouvé de variations: il est resté de 15 à 16 cents le gallon; ventes rares.

SUCRE.—L'approvisionnement de sucre Louisiane est toujours considérable; les belles qualités sont rares. La demande se borne à de petites parties, à une baisse sur nos cotes précédentes. La plupart des chargements expédiés au cabotage ou au long cours, sont pour compte des planteurs. Cours, de 3 à 4 1|2 cents.

TABAC.—Nous n'avons aucune vente importante à signaler; le prix élevé du fret et l'augmentation successive de notre approvisionnement a occasionné une nouvelle baisse sur cet article. On ne peut obtenir pour le tabac croisé, terme moyen, que 2 3|4, 4 3|4 et 5 3|4 cents; pour inférieur, que 2 1|2, 4 1,2 et 6 1|2 cents. Nous n'avons à signaler que les ventes suivantes: 21 boucauts à 3, 6 et 7 cents; 70 do. à 2 3|4, 4 3|4 et 6 3|4; 74 do. à 2 3,4, 4 3|4 et 6 3|4; 17 do. choisi, a 4, 6 1|2 et 7 1|2; 17 do. très inférieur, à 1 3|4, 2 1|4, 4 1|2 et 6 1|2; et 12 do. à 2 et 5 cents. Arrivages depuis le 6 courant, 2,357 boucauts. Expédié, pour Gibraltar, 116 boucauts: Havane, 20; St. Thomas, 16; Kingston, 6; New-York, 36, Philadelphie, 145; Boston, 31; Baltimore, 23; ensemble 506 boucauts.

ETAT DU TABAC.

		boucauts.
1839. Oct. Stock en main,		962
Reçu pendant les 3 derniers jours,	2767	
Précédemment,	6603	9470
		10432
Expédié pendant les 3 derniers jours	508	
Précédemment,	2503	3011
Stock en main,		6521

FARINE.—La semaine dernière, le marché s'était fermé à $4 25 pour qualité superfine; avec une tendance prononcée à la baisse. Samedi et lundi dernier, le prix est tombé à $4. et des parties considérables ont été achetées pour exporter au nord, en Angleterre et aux Antilles. Les achats ont diminué l'approvisionnement; le mardi, on demandait de nouveau $4 12 1|2 à 4 25. La grande difficulté de charger, par la hausse du fret, ayant découragé les acheteurs, le marché est retombé dans l'inactivité, et nous cotons aujourd'hui les qualités superfines de $4 à 4 12 1|2, quoique nous puissions signaler une vente de 300 barils à une fraction au dessous de nos prix. Les arrivages de la semaine s'élèvent à plus de 25,000 barils.

PORC—Plus de 11,000 barils sont arrivés cette semaine, et quoiqu'une grande partie soit destinée pour le nord, les prix sont moins fermes. Nous ne changeons rien à nos cours en faisant observer qu'ils s'appliquent aux salaisons de cette année; il ne reste plus que quelques barils de porc de l'année dernière. Nos cours sont: clear, $18; mess, $16; M. O. $14; prime $13; P. O. $11 50.

AVIS.—Messieurs les membres du Cercle St Louis, sont informés que les Salons des Billards sont réinstallés de nouveaux, dans le même local, et que l'ouverture en sera faite dimanche prochain 15 du courant. 13 mars

JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE.

Une assemblée des membres du Jockey Club de la Louisiane aura lieu à la Bourse St-Louis, dans la salle voisine de celle qu'occupe la barre, le samedi 14 courant, à 5 heures après-midi.

On recommande l'exactitude.
13m—2 Par ordre du Président du Club.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NASHVILLE.

ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS.

Jusqu'au 1er. Avril, les chars ne feront des voyages avec des passagers que les Dimanches.

	Départ.	Retour.
Savoir:	10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir.
	3 heures du soir.	5 1-2 h. du soir

☞ Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accomoder les visiteurs du *Prairie Cottage*. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.

Afin d'accomoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 20 courant, à 6 heures du matin jusqu'au 25, premier jour de la course où les chars feront leurs voyages aux heures suivantes et tant que dureront les courses.

Départ.			Retour.	
8 heures du matin,			8 1-2 h. du soir.	
9	"	"	9 1 2	"
10	"	"	10 1-2	"
11	"	"	11 1-4	"
11 1-2	"	"	11 3-4	"
12	"	"	Minuit et demi.	
Midi et demi			Minuit trois quarts.	
1 heure du soir,			1 1-2 h. du soir.	
2	"	"	2 1-2	"
3	"	"	3 1-2	"
4	"	"	4 1-2	"
5	"	"	5 1-2	"

On aura une suite de chars capable de porter 500 passagers à chaque voyage.

Billets: 25 cents.

☞ Bois de cypre à bruler $3 la corde et $4 livré; bois de frêne érable $4 et $5 livré.
JAMES H. CALDWELL,
14 mars—18,3m — Président.

A LOUER.
La MAISON en face du Théâtre St. Charles, occupée par M. Unruh, qui y tient une barre. Elle sera libre le 1er juin prochain. S'adresser au bureau du Théâtre St. Charles. 14 mars—6

MAISON A BELOXI.
UNE MAISON avec un jardin, une chambre à bains et toutes les autres commodités y attachées sera louée pour l'été ou pour toute l'année; elle est parfaitement distribuée pour loger une grande famille ou pour y établir un hotel. Pour de plus amples renseignemens, s'adresser à
JOHN NIXON, avocat,
14 mars—3 — Exchange-Place.

MADEMOISELLE CREVON, marchande de nouveautés, rue Bourbon, encoignure Ste. Anne, informe respectueusement les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment de fort jolis chapeaux de paille d'Italie et autres, pour la nouvelle saison. Elle offre a vendre à bas prix un choix de modes et nouveautés, soit en gros ou en détail.
14mars—10j

DERNIERS ARRIVAGES, 25, rue de Chartres.—Le soussigné a l'honneur de prévenir les dames qu'il vient de recevoir par le navire Leonora du Havre, et qu'il déballera demain, un nouvel assortiment de Capottes de batiste, d'organdie, et de crêpe lisse, parasols, robes brodées, &c. Le tout à la mode et provenant des fabriques de Paris.

Les dames sont priées de venir voir ces jolis articles, avant de faire leurs achats ailleurs.
13m—3 — D. P. SCANLAN, 25, Chartres

MODES DE PRINTEMPS.
Mme. MACÉ,
Rue de Chartres Enc. Toulouse.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle a maintenant en vente, un assortiment très varié de modes, comprenant tous les genres de coiffures de saison pour dames et enfants, prix modéré. 13 m—4

On désire trouver à louer, six nègres robustes pour travailler dans un chantier de bois, à Carrollton. S'adresser à PRIESTLEY & BEIN,
12 mars—6 — 25, Vieille Levée.

MACHINES A VAPEUR.

Les soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de cuivrerie.
12m—1an — FRERET BROTHERS.

MAGASIN D'ENTREPOT.—On prend en entrepôt, des marchandises au magasin à l'épreuve du feu, rue de la Douane, [illegible]

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

☞ Nous sommes autorisés par Mr. E. MONTEGUT à annoncer qu'il est candidat à la place de Maire, à la prochaine élection. 5 fév—☞

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer MR. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS

Messieurs les Editeurs.
Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère. 2de et 3me MUNICIPALITES.

Monsieur l'Editeur,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimés publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.
24 déc—☞ — VOX POPULI.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que Mr FREDERIC BUISSON à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à la place de Maire. Il recevra le vote de nombreux partisans. 27d

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à place de Recorder de la 3ème municipalité. Il recevra le vote de nombreux partisans.
4 mars

Messieurs les Editeurs,
Nous prenons la liberté de recommander aux votans du premier district de la *Seconde Municipalité* les personnes dont les noms suivent, comme devant faire de bons et utiles membres du Conseil:
D. J. ROGERS,
J. P. FRERET,
GLENDY BURK,
F. JORDY.
11 mars—☞ — DES CHEFS DE FAMILLE.

AVIS.

Tous les électeurs du premier district de la 1ère municipalité, sans distinction de parti, qui sont favorables à la candidature de JOSEPH M. KENNEDY, pour maire de la ville, sont respectueusement priés de se réunir ce soir samedi, 14 mars, à l'Hotel de la rue Conti, afin d'adopter les mesures nécessaires pour l'élection de M. Kennedy.

James Allen,	J R Sterrett,
O de St. Angelo,	A Rasch,
A K Joseph,	C Woodruff,
Th. Zacharie,	H B Conse,
Henry Siebrecht,	E Duplessis,
J Bowles,	E Duncan,
S E McNeil,	W T Thompson,
L. C. Duncan,	David L McCay,
B O Vignaud,	J P Benjamin,
F Bernoudy,	L. H Gale,
David C Ker,	Henry Hopkins,
A. St. Martin,	John Winthrop,
G. R. Stringer.	14 mars.

SEL.—5000 sacs de bonne qualité, à vendre par
14 mars — ALEX. PARK, 91, Commune.

GRAND assortiment d'articles de Rogers, à vendre par
14 mars — NORMANN STEEL & Co, 14, Camp.

TOILE d'Irlande—4 à 4 à vendre en magasin par
14 mars — HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

MOUCHOIRS imitation madras, à vendre par
14 mars — HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

SAVON DE WINDSOR—200 caisses véritable Windsor, à vendre par
14 mars — DAVID FELT & Co. 24, Chartres.

TOILE d'emballage de Dundee—à vendre par
14 mars — R. GRONING & Co.

PORC—170 barils mess, sous inspection.
14 mars — JOHN A. MERRITT & Co. 53, Camp.

RUM de Boston—150 barils en magasin.
14 mars — JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

TOILE de Russie—150 pièces en magasin.
14 mars — JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

GRAVURES ANGLAISES à vendre en magasin, par
14 mars — HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

THE—90 demi-caisses thé noir, à vendre par
14 mars — R. GRONING & Co.

BAS—1 caisse unis et à jour à vendre par
14 m — WM. PREHN, 56, rue de la Douane.

TOILE D'EMBALLAGE et cordes, à vendre par
14 mars — R. GRONING & Co.

CHAPEAUX DE PAILLE—Chapeaux de paille pour enfants et cadets à vendre par
14 mars — LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

CIRAGE—75 grosses en pâte qualité supérieure, des manufactures de Diendiff & Bell, à vendre par
14 mars — FROST & Co. 8, Douane.

LAINE, CUIRS—190 balles laine, 1200 peaux en debarquement, à vendre par — R. D. BLOSSMAN,
14 mars — 50, rue Bienville.

PEAUX DE CASTORS ET DE LOUTRES—Un petit lot récemment reçu et à vendre par — G. M. LEE.
14 m—3 — 90, rue de la Commune

CHALES légers de soie pour l'été à vendre en magasin par — HAGEDORN & CRAMER,
14 mars — 50, rue Bienville

TOILES à Draps de 100 pouces de largeur, à vendre en magasin par — HAGEDORN & CRAMER,
14 mars — 50, rue Bienville

TOILES écrues à vendre en magasin par — HAGEDORN & CRAMER.
14 mars — 50, rue Bienville

MOUSSELINES unies et à carreaux à vendre en magasin par — HAGEDORN & CRAMER,
14 mars — 50, rue Bienville

VIN de Chambertin—31 caisses de qualité supérieure à vendre par — VENNARD & GODDARD.
14 mars — 54, rue du Camp

CAFE—200 sacs Havane du vert en débarquement et à vendre par — LEPAGE BRO. & Co.
14 mars — 81, Bienville.

CIGARES—31,000 cigares de la Havane, en quarts de caisses a vendre à bas prix pour clore des comptes, par
14 mars — VENNARD & GODDARD.

BOTTES, Souliers et Brodequins—1000 caisses à vendre en magasin par — R. G HOBBS,
14 mars — 13, rue de la Douane

GRAINES de coton de Petit Gulf, en débarquement du Bateau à vapeur Ellen Douglas, à vendre par
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
13 mars — 25, rue St. Louis

DRAYS de Philadelphie à vendre par
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
14 mars — 25, rue St. Louis

TRAITES SUR NEW YORK—à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co.
14 mars — rue Natchez.

SAVON—700 caisses No. 1, de diverses grandeurs, à vendre par — J. A. MERRITT
14 mars — 53, rue du Camp

MAIS—600 sacs du Missouri en magasin et à vendre par
JNO. A. MERRITT,
14 mars — 53 du Camp

AUX COURTIERS DE COTON—Papier d'enveloppe de 36 sur 40 pouces à vendre par
14 mars — WM. PREHN, 56, rue de la Douane.

TOILES D'IRLANDE—Quelques caisses contenant chacune 15 pièces de qualité supérieure, 4|4 à vendre par
14 mars — WM. PREHN, 56, rue de la Douane.

BRODEQUINS, BOTTES, SOULIERS—800 caisses contenant un assortiment général de Brodequins, Souliers &c. pour Dames, Hommes et Enfans, à vendre par
14 m — FROST & Co., 8, rue de la Douane.

BAS—Un assortiment complet de bas, chaussons et bas d'enfans en coton et en fil, de fabrique anglaise et allemande, à vendre par — HAGEDORN & CRAMER,
14 mars — 50, rue Bienville.

AVIS—Les soussignés préviennent leurs amis qu'ils ont le dépôt du vrai vin de diverses années, de Chateau Gruau Larose, appartenant à MM. Balguerie & Co., de Bordeaux. — R. A. LEFEBVRE & CO.,
14 mars — 10, rue Toulouse.

WM. BERGER, rue St Louis No. 19 offre à vendre:
Un bon piano carré, garanti manufacture Nunns Clark & Co.
Une bonne cuisinière et blanchisseuse, créole, on peut l'avoir à l'essai.
Divers esclaves, maisons, terrains et terrains du Texas.
Des avances faites sur traites sur des consignations de coton et produits pour Boston. 14 mars—3e

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nlle. Orléans, ce 13 mars 1840.

Des propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier, pour la construction et mise en place de la charpente en fer du dôme de la Bourse de la Cité, ainsi que pour la construction aussi en fer du plafond, des soffites du plancher de la terrasse supérieure, des fermes d'architrave, ancres, tirans, chaines patins, cercle décartement; le tout composant les travaux ci-dessus désignés, ainsi que le chassis en fer, le paratonnerre et ses armatures.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 25 du mois courant. Le plan, la spécification et le cahier des charges peuvent être examinés au bureau du caissier.

Les propositions devront mentionner le mode du paiement demandé.

Par ordre de la direction,
14mars — L. BERNARD, Caissier.

Les porteurs des billets ci-après, savoir: B. Derbes Delahoussaie & Co., St. Martinville, échu 28,3 mars pour $391 73cts

Billet Guerrero & Co., St. Martinville, échu le 10|13 mars pour $251 63, sont priés de passer au bureau des soussignés pour régler lesdits billets.
VARILLAT PARVY & Co.
14mars—2 — 32, rue Gravier.

DROGUES, HUILES &c—200 onces quinine, 25 bls sel d'Epsom, 110 bls alum, 10 bls huile de castor, 60 bls graine de lin, 2 caisses de gomme arabique, 3 caisses calomel, 4000 lbs de céruse en huile, 500 caisses de vitres, 10 bls de mastic, 1600 gallons huile de lin, 15 bls. térébenthine, 60 bls huile clarifiée, 50 bls bois de Campêche et autres bois de teinture, 10 caisses de miel frais de Cuba, 75 caisses moutarde de Londres, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
Pharmaciens en gros, enc. Commune et Tchoupitoulas.
14 mars—6f

Le soussigné vient de recevoir par les navires Eleanor & Bowditch, du Havre, et le Girard de Liverpool, un assortiment de marchandises de saisons, savoir:
Levites et vestes de mérinos noir et en couleur;
Merinos noir et en couleur, extra superfin;
Coutil anglais blanc et en couleur, extra superfin, garanti par fil;
Chapeaux de soie noir de première qualité, à $4;
Gants de fil d'Ecosse, blanc et en couleur;
Gravattes de fil d'Ecosse, idem idem;
Il tient constamment un assortiment de drap de billard et articles militaires, &c.
14 mars—15 — LOUIS A. BARBARIN.

Les soussignés ont constamment en magasin des marchandises de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix modérés:
450 barriques vin rouge Montferrant 1837 et 1838, 375 do do de St Estèphe 1836 et 1837; 290 do do St. Julien 1837; 300 do du Haut Brion 1838; 306 do do livrées marquées; 80 do de Brusme Mouton 1834; 40 do du Chateau Lafitte 1833; 40 do do Léoville 1834; 30 do do Chateau Margaux 1834; 40 fûts eau de vie 1me. preuve, marque Castillon Jr.; 20 do do marque J. J. Dupuy; 800 caisses vin blanc Barsac et Sauterne, marque veuve Delbos & Fils, de Bordeaux; 300 caisses vin rouge Léoville, même marque; 6000 caisses vin rouge ordinaire, diverses marques; 40 caisses de do Chateau Lafitte 1832; 200 caisses beaux fruits à l'eau de vie, pointus de litres.
(Marque Forestier Frère.)

100 caisses absynthe suisse, grandes bouteilles, 100 caisses kirchenwasser de la Forêt noire; 20 barils dits légitimes crus de Bordeaux; 80 milliers bouchons fins demi-longs; 8 milliers plants de mûriers première qualité. Le tout reçu par les derniers arrivages.
R. A. LEFEBVRE & Co.
14 mars — No. 10, rue Toulouse

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE,
SERONT données à quiconque ramènera chez le soussigné la mulâtresse CHARLOTTE. Elle est âgée d'environ 18 ans, parle l'anglais et le français; elle a deux cicatrices sur la figure et des dents très blanches. Elle s'est absentée depuis environ quinze jours de chez son maître, demeurant dans la paroisse de Ouest Baton Rouge. On suppose qu'elle sera descendue dans quelque bateau. — B. LAUDUMIEY,
14 mars— — 160, rue St. Louis.

PARTIE MARRON, le 17 janvier 1840, la négresse nommée NANCY, âgée d'environ 30 ans, taille de cinq pieds et quelques pouces; peau rouge; elle a une cicatrice sur une jambe d'un coup de fouet, et quelques cicatrices aux côtés du cou. Cette négresse a appartenu à M. Auguste de Semallé. [illegible]

MALLE DES ETATS-UNIS.

☞ Le steamer WM. FRENCH partira pour Louisville, Evansville, Smithland, Paducah et tous les ports intermédiaires, aujourd'hui, 14 courant, à 10 heures du matin. Les passagers sont invités à se rendre à bord, à l'heure fixe.
14mars — PIERCE SHANNON & BRO, agents.

POUR LOUISVILLE, Evansville, Smithland et Paducah.—Le steamer EDWARD SHIPPEN, cap. J. C. Russell, partira dimanche 15 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Gravier, ou à
PIERCE SHANNON & BRO.
14mars — 57 rue Magasins.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI et Mayville.—Le steamer ALGONQUIN, cap. S. Pattson, partira mardi, 10 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, au pied de la rue du Canal, ou à
14mars — HADDEN & HALL, 33 N. Levée.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer MONARCH, capitaine Fullerton, partira Lundi, 16 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à — LAYET et AMELUNG,
14 mars — 17, rue du Commerce.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A 1, BRUNETTE, cap. Robinson, partira la semaine prochaine. Pour passage, s'adresser à bord ou à — J. B. BAILEY,
14 mars — 14, Bienville.

POUR GALVESTON—La goélette CORINNE, capt. Hitchcock, ayant les trois quarts de sa cargaison, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la place d'armes ou à — J. B. BAILEY.
14 mars — 14, Bienville.

DEMANDE A FRETER—Une goélette ne tirant que 6 pieds d'eau et du port de 400 à 500 tonneaux. S'adresser à — J. M. CABALLERO.
14 mars — 22, Vieille Levée.

(Partant le 18 mars.)
POUR BORDEAUX—Le beau navire l'ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant une vaste dunette, prendra des passagers qui seront parfaitement traités. S'adresser au capitaine à bord ou à
R. A. LEFEBVRE & Co. consignataires.
14 mars — 10, rue Toulouse.

DEMANDE DE FRET POUR LA MOBILE—La goélette ROAM, de first ordre, ayant tout son chargement sous tillac, peut prendre 200 barils de liquides sur le pont, et sera immédiatement expédiée. S'adresser à — J. BRENT CLARK, 40 Chartres. 14mars

POUR LA MOBILE—Une goélette fine voilière, ayant 460 barils engagés et à bord, partira pour le port ci-dessus: elle peut prendre encore 200 barils. Pour fret s'adresser à
J. BRENT CLARK,
14 mars — 40, rue de Chartres, au premier

ON DEMANDE—Deux batimens de 900 à 1000 tonneaux pour aller dans un port du Nord; s'adresser à — J. BRENT CLARK.
No. 40, rue de Chartres.

POUR MATAMOROS—L'excellent schooner WATCHMAN, capitaine John Murray, ayant les deux tiers de sa cargaison engagés, commencera à charger lundi, 16 courant, et sera expédié immédiatement. Pour balance de fret et passage, s'adresser à
14 mars — W. F. VIGERS & CO. 30, rue Bienville.

POUR ST. THOMAS—Le brick fin voilier O. C. RAIMOND, partira positivement Samedi, 14 du courant. Pour passage seulement, pouvant recevoir convenablement 3 ou 4 passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à
R. GRONING & Co.
12 mars

POUR BOSTON—Le brick fin voilier MAJESTIC, cap. Ames, partira incessamment. Pour la balance de fret et passage, s'adresser à
14 mars — G. BEDFORD & BECK, 34, Douane.

A FRETER—Le navire fin voilier et de première classe BOWDITCH, pouvant porter 3000 balles de coton, et est actuellement prêt à recevoir son chargement. S'adresser au capitaine à bord en face de sa presse à coton. — 13 mars

POUR NANTES—Passage seulement—Le navire neuf PENNSLY, capitaine Larocq, partira pour le sus 18 port, le 15 mars: il peut loger commodément vingt passagers.

Pour le prix du passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue d'Espagne, 3me. Municipalité, ou à
10 m—6 — R. A. LEFEBVRE & Co, 10, Toulouse.

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière DORIC, capitaine Rapisford, ayant partie de son chargement engagée, partira très prochainement. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. ROBERT & Co,
10 mars — 63, Gravier

POUR LE HAVRE—Le beau navire neuf A. 1, SUSAN DREW, capitaine Babbidge, a commencé à charger et prendra vers le 20 courant. S'adresser à
BLANCHARD, EIMER & CO.,
26, rue Bienville, ou à
7 mars — E. JAS. JENKINS.

☞ Le paquebot à vapeur VELOCIPEDE, capitaine Isaac Wright, partira positivement le mardi à 9 heures, pour Natchitoches et Alexandrie. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à — J. HALL & A. B. BEIN.
14 mars — 19, Nouvelle-Levée.

☞ Le brick Danois LEONTINE, décharge en face du magasin rouge, première municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis sans délai et de surveiller la réception de leurs marchandises sur la Levée.
14 mars — RICKER & HADLEY.

☞ Monsieur MARTIN, passager par le navire Bowditch, venu Havre, est prié de passer au bureau du soussigné pour affaires le concernant.
14 mars — F. PERRET, 50, rue Toulouse.

☞ Le navire à vapeur GREAT WESTERN, capitaine Hosken, partira de New York, dans le courant de cette année, aux époques suivantes: 19 mars, 9 mai, 1er. juillet, 16 août, 10 octobre, et novembre. Pour passage, s'adresser à
5 m—1m — RICHD. IRVIN, 98, Front st. New-York.

☞ Le Docteur E. KIEFER informe respectueusement ses amis et le public qu'il a transporté son office au No. 107 de la rue Canal, entre les rues Poydras et Perdido, où il pourra être consulté de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 6 P. M. — 7 mars

☞ Je soussigné certifie qu'après avoir employé divers moyens sans succès, j'ai envoyé un de mes enfans à l'établissement orthopédique de M. Jh. Schneider et que dans l'espace de peu de mois, il a été entièrement rétabli d'une difformité au pied. En foi de quoi, je donne le présent pour servir, suivant ses vœux.
Paroisse de Jefferson, 2 février 1840.
4 m—6 — LUCIEN LABRANCHE.

Je soussigné, *Lucien Hermann*, Notaire Public, certifie par les présentes que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par nous, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de propriétés foncières dont Mrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé ladite roue et y avoir apposé mon sceau, j'ai remis la clé et pour être gardée par moi, jusqu'à la prochaine ouverture de ladite roue.
Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1839.
2 dec — LUCIEN HERMANN, Not. Pub.

Je soussigné, *Hermogène Cantrelle*, nommé par M. Lucien Hermann, Notaire Public pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de ladite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans ladite roue, et que lesdits numéros déposés ont été pris dans la pré[illegible] depuis No. 1 jusqu'à [illegible] du public.
Numéros sortis jusqu'à ce jour......47, 09.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1840.
14 mars — (Signé.) H CANTRELLE.

Tirage Officiel de la Grande Loterie d'Etat, Classe Extra No. 11 pour 1840.
| 32 | 66 | 73 | 66 | 4 | 53 | 55 | 23 | 60 | 60 | 54 | 28 |

GROS LOT DE $4,000.
☞ BILLETS SEULEMENT $2 00.

GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE No. 21 pour 1840.
☞ Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée Samedi, 14 Mars 1840, à 7 heures p. m. à l'Hôtel de Cite, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.

75 Numeros—12 Sortants.

PROGRAMME:

1	Lot de	$6,000	$6,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,230	1,230
1	"	1,000	1,000
2	"	500	1,000
3	"	400	1,200

46,963 Lots, montant à $126,917
Billets $2 00—Demi do. $1.—Quarts do 50 cts.

Paquets de 25 billets pour $50 00 garantis devoir tirer au moins $24 00.

Paquets de 25 demi billets pour $24 00, garantis devoir tirer au moins $12 00.

Paquets de 25 quarts de billets pour $12 50, garantis devoir tirer au moins $6 00.

Pour paquets ou billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, ou à l'encoignure St-Louis et Chartres. — 14 mars

Tirage officiel de la
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
[Classe 26.]
| 19 | 25 | 55 | 12 | 50 | 61 | 69 | 23 | 67 | 44 | 28 | 14 |

TIRAGE AUJOURD'HUI à 7 heures à l'Exchange Hotel.
LOTERIE DE LA CLASSE No. 26.

Gros Lot	$9,000
Un Lot de	3,000
Cinq lots de	1,000

78 Numéros ballotés—13 sortants.

Billets entiers	$20 00
Moitiés	10
Quarts	5 00

☞ Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
14 mars — 25, rue du Canal

Une assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurances de l'Océan, tenue le 3 de février dernier, les personnes suivantes ont été dûment élues Directeurs pour l'année suivante:

MM. Emile Sainet,	T. R. Hyde,
W. A. Gasquet,	Alex. Grant,
F. P. Ducongé,	M. Maher,
Seaman Field,	W. McCawley,
J. W. Justamond.	

Et à une assemblée subséquente de la Direction, Mr. W. A. Gasquet a été unanimement élu Président.
MM. Charles Briggs, Secrétaire.
Ch. M. Conrad, avocat.
R. L. Robertson, inspecteur.
Nouvelle Orléans, 11 mars 1840.
12 mars—3

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.

Les personnes qui doivent au Théatre d'Orléans pour les deux années théâtrales de 1837 et 1839, sont invitées à régler d'ici au 25 de ce mois, au bureau des contrôleurs, faute de quoi leurs comptes seront remis à l'avocat de la Compagnie.
JH. COLIN,
FELIX LAMBERT, } Contrôleurs.
12 mars—3

EAU DE VIE DE COGNAC—Le soussigné offre à vendre:
50 demi pipes eau de vie, marque Dusseau,
20 do. do. Castillon,
30 do. do. J. J. Dupuy
25 quart do. do. do.
Le tout ayant droit à l'exportation.
12 mars—6 — L. G. SASSINOT, 80 rue St. Louis.

EXTRAIT COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE ET DE BAUME DE COPAHU.
Par Thorn.
Et approuvé par la Faculté de Médecine.

Remède positif et infaillible pour Gonorrhée, Rétrécissements de l'Urètre, Douleurs du dos et des reins, Palpitations nocturnes, Eruptions scorbutiques, &c. &c.

En offrant ce remède au public le propriétaire se réfère aux nombreuses recommandations qu'il a reçues des principales facultés médicales de l'Europe. Le baume de Copahu a perdu beaucoup de son crédit par son goût désagréable et ses inconvénients attachés à son emploi. L'inventeur a consacré une grande partie de son temps à chercher à obtenir une forme qui rende agréable ce remède dont [illegible]. Ces ingrédiens sont rangés parmi les plus précieux de la pharmacopée, et ont été préparés par Thorn. Il peut garantir son efficacité à la science et aux malades. [illegible] Cette préparation a été employée par les plus grands médecins de Londres [illegible]. C'était un remède favori du célèbre docteur Aberbutny dans toutes les affections vénériennes, les vieilles éruptions cutanées qui naissent d'un dérangement dans les fonctions digestives. [illegible] soumis à l'examen des hommes les plus distingués de la faculté et a été éprouvé par eux, ils ont manifesté leur satisfaction touchant l'efficacité extraordinaire qu'avait produite dans leurs mains. Leurs observations seront insérées ci-après. Il est préparé par R. Thorn, chimiste de Londres, et les seuls agents pour la Nouvelle-Orléans sont — SICKLES & Co.,
13 janv—1m — 45, rue du Canal.

A VENDRE dans la rue Girod, au no. 200—De la Chaux Ciment Romain, meilleurs qualités et marqués, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Vente de 28 pièces Toile d'Emballage.

Il sera vendu lundi, 16 du courant, à 11 heures du matin, au magasin d'encan, No. 107, rue de Chartres, et pour compte de qui il appartiendra,
28 pièces toile d'emballage un peu avariées.
Conditions: comptant. — 14 mars

PAR R. B. SYKES.
Vente d'une Pharmacie.

Il sera vendu vendredi 20 à 10 heures, une pharmacie située No. 122 Nelle. Levée, une porte au dessous du marché Ste. Marie, contenant un bel assortiment de drogues, papeterie, instruments de chirurgie et de dentistes, vitrières et toutes les autres appartenances nécessaires, la totalité sera offerte en vente en bloc et alors les conditions seront moitié comptant, la balance à 4 mois en billet endossé à satisfaction. Si la vente en bloc n'a pas lieu, la pharmacie sera vendue en détail en lots convenables aux acheteurs et au comptant. — 14 mars

PAR R. B. SYKES.
Vente de tabac.

Il sera vendu samedi, 14 courant à 4 heures et demie sur la Levée près de la rue Notre Dame.
Un lot de tabac en feuilles légèrement avarié à bord d'un chaland venu d'Augusta, Kentucky, vendu pour compte de qui il appartiendra.
Conditions comptant. — 14 mars

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Lundi prochain, 16 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No. 107, il sera vendu sans reserve, pour clore un compte. Un assortiment de bijouterie, consistant en, parures, boucles d'oreilles, colliers en or, brillans de Paris, bagues, souvenirs, tabatières, boutons à chemises, clef de montre, ferronnières, &c.
1 caisse escarpins fins de Paris,
1 do brodequins coutil gris et noir et chaussons coutil gris,
Et un assortiment de perruques et toupets, peignes à coiffures et à papillotes. Le tout convenable pour le marché du Mexique. — 14 mars

Jean Jacques Haydel vs. ses créanciers.

Etat de la Louisiane—Cour du premier District Judiciaire—Jeudi, 12 mars 1840—Présent l'hon. A. M. Buchanan, juge—No. 17,441—Sur motion de M. Pierre Soulé, avocat pour le syndic dans cette affaire, et sur information donnée à la Cour, que Zénon Cavelier, un des dits syndics, se trouve obligé, par cause de mauvaise santé, à résigner le syndicat; il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en l'étude de M. Felix Grima, notaire public, le 14 avril prochain, à 10 heures du matin, afin d'y nommer un autre syndic en place du dit Zénon Cavelier, ou autrement autoriser les deux qui restent en fonctions à exercer les pouvoirs qui ont été accordés lors de l'assemblée où les trois syndics ont été élus.
Extrait des minutes.
14 mars—☞ — D BYRNE, Dép. Greffier.

Etat de la Louisiane.—Cour de Paroisse pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans.—No. 11446—Thomas Evans vs. ses Créanciers.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—12 Mars 1840—Il est ordonné par la Cour que toutes les personnes intéressées dans cette affaire, donnent dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution présenté par le syndic, ne serait pas homologué et les fonds répartis en conséquence.
Bureau du Greffier, N. Orléans, 12 mars 1840.
14 mars—3 — ARMAND PITOT, Greffier.

Cour des Preuves.—Avis que Rose Trudeau a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu François Antommarchi, M D décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS.
14 mars — Reg. des Testaments.

Cour des Preuves.—Attendu que Alfred Stickney a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Levi S. Hickman décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la cour.
14m — W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.

Montres—Louis Muh donne avis à ses amis et au public, qu'il vient de recevoir des montres patentées de chasse et à double fond, montées en pierres et balanciers, chronomètre. Aussi quelques-unes pour dames toutes avec boitiers anglais. Il les offre à des prix modérés au no. 61, rue de Chartres. — 10mars

Les soussignés reçoivent par le navire Eleonore, en débarquement un joli assortiment de marchandises nouvelles pour modes des printemps:
Mousseline, jaconnas batiste imprimés,
Gants et mitaines filet, unis brodés,
Chaales et pèlerines do do
Chapeaux paille Italie et paille de riz,
Bonnets, capottes cornues pour femmes, fillettes et enfants,
Matelots pour garçons et robes pour fillettes, unies et brodées,
Un beau choix d'entre-deux brodés et dentelle &c.
Do do en Valenciennes.
De plus à solder à bas prix une forte partie d'écharpes, voiles, pèlerines, et divers articles convenables au marché mexicain. — LEFEBURE & Co.
11 mars—4 — 49, rue Conti, entre Chartres et Royale.

A LOUER PRESENTEMENT—Un Magasin et dépendances, rue Conti, près la rue Chartres. On vendra les vitrines comptoirs et tente.
WIOTTE & SALLE,
10 mars—6 — encoig. Chartres et Conti.

A VENDRE OU A LOUER—Le beau bien de campagne situé à un mille au dessus du ferry de la première municipalité, de l'autre bord du fleuve, ci-devant la résidence de Madame Duverje, se composant d'une superbe maison de maître et ses dépendances, d'un potager, verger, &c. le tout en bon état.
Livraison en sera donnée immédiatement.
Pour les conditions, s'adresser à
10 m—☞ — B. OLIVIER, 216, rue Royale.

AVIS—Les soussignés ont formé ce jour une société pour faire les affaires de commission et d'encan, sous la raison de VINCENT, VIGNIE, & DE FERIET. Leur magasin est rue de Chartres no. 112 entre St. Louis et Conti.
Nouvelle Orléans le 10 mars 1840.
W. P. VINCENT,
NORBERT VIGNIE,
10mars—6 — GABRIEL DE FERIET.

AVIS AUX PLANTEURS DE MURIERS.—Messrs les Planteurs qui désirent des vers à soie, ayant déjà huit jours, ou des œufs, pourront en obtenir en s'adressant au soussigné.

Toutes les instructions nécessaires seront données aux acheteurs, tant pour la manière de faire éclore les œufs que pour celle d'élever le ver-à soie.

Le vendeur offre d'acheter les cocons aux prix les plus avantageux. — CASSIT,
Rue Champs-Elysées entre Victoire et
13 m—2 — Moreau No. 50.

ON DEMANDE—Pour aller dans une famille à la campagne un professeur pouvant enseigner le latin, le français et l'anglais. Un Prussien serait préféré—Il est inutile de se présenter si l'on n'a d'excellentes recommandations pour la moralité et la capacité. S'adresser à — J. A. BARELLI & Co,
13 mars — 61, rue de la Commune.

AVIS AU PUBLIC—F. LALOUETTE a l'honneur d'annoncer au public qu'il ouvrira son Académie d'Armes, rue de Chartres, No. 113, le 10 du courant.

Le prix des leçons est de $10 par mois payables d'avance, ou cinq leçons pour $4.

La salle sera ouverte, de huit heures du matin à cinq heures du soir; il compte particulièrement sur la bienveillance de ses amis.
N. B. Ancienne salle de Mr. Cazères. — 3 mars—15

Une récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui remettra chez le soussigné un fusil double monture à l'anglaise, canon de 40 pouces français, à rubans fin et damasse, platine à double ressorts et les chiens ayant têtes. Ce fusil a été volé dans son magasin ce 10 mars 1840.
THEODORE VOIZIN
11 mars — rues Royale et St. Louis

AU BON JARDINIER.—J. C. GALLAY, Md. grainier, fleuriste et pépinieriste, rue Condé, no. 81, entre St. Philippe et Ursulines, à la Nouvelle-Orléans, prévient les habitans, les propriétaires de jardins, et les jardiniers en general, qu'il vient de recevoir par la Garonne, un bon assortiment de graines de jardinage de la dernière recolte, expédiées par M. Breon, horticulteur, près Paris, élève du jardin du roi, ex jardinier botaniste voyageur du gouvernement.

C'est à ce titre qu'il se recommande pour les soies qu'il donne à ces produits. Le sieur Gallay vient aussi de recevoir du même, 200 plantes de vignes en 17 variétés; le tout à vendre à des prix moderes. Le susnommé ose espérer que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance n'auront pas lieu de se plaindre. — 3 mars—1m

AVIS—AUX AMATEURS DES BALS DE CARNAVAL.—On trouvera chez le soussigné un grand assortiment de coiffures diverses, faux favoris, barbes complètes, moustaches, mouches, impériales, &c. &c. Le tout perfectionné au genre moderne; ce même établissement offre tous les avantages possibles pour ce qui est de la fraicheur et du bon goût des milliers d'articles qu'il contient.
THEO. OUEDON.
Nouvelle maison Parisienne, rue de Chartres,
25 fev—☞ — No. 140 vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans.

Etat de la Louisiane—Cour du premier district judiciaire—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que les présentes concernent, salut:—Attendu que WILLIAM COLLIVER ayant acheté à une vente faite par le shérif de la Paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour où ladite vente fut enrégistrée le sixième jour de février de l'année 1840, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834; Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut ou forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit le dix-huitième jour de janvier de l'année 1840, en vertu d'un décret de cette cour rendu le quatrième de novembre de l'année 1840, dans l'affaire de William Colliver vs. John Reynolds, no. 17523 du Docket des [illegible] jour, à laquelle vente William Colliver s'est rendu adjudicataire pour le prix de $1800 (dix-huit cent piastres) comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations qui se trouvent situé dans le faubourg Annunciation, au dessus de cette ville désigné par le numéro vingt, d'après un plan tiré par B. Buisson le sept décembre dix-huit cent trente-deux, et annexé à un acte passé dans le greffe de William Christy, le onze janvier dix-huit cent trente-trois; ladite terre ayant mesure américaine, vingt-cinq pieds de face sur la rue Lacourse, entre les rues Magasins et Constance et cent-cinq pieds de profondeur entre des lignes parallèles. Bureau du greffier, 11 février 1840
15 fev—3,en30j — G. W. LEWIS, dep. greffier.

A LOUER.
UNE MAISON neuve très commode et dont la construction a été très soignée, située dans la rue Royale, entre St. Louis et Conti; on donnera possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
12 mars—6 — ROGER & LABATUT, 174, Royale.

GENIEVRE DE HOLLANDE.

Le soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, d'envoi de MM. Simon Reynbende & Sons Schiedam—500 pipes genièvre de Hollande de la marque bien connue de bateau à vapeur, qu'il offre à vendre sur la Levée par parties convenables aux acheteurs, à des conditions avantageuses.
HUGO C. OILDEMEESTER,
12 fev—6m — 46, rue Bienville

FER DE SUEDE.

Le soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1 1|4 pour 1 1|4 à 12 sur 1 1|2, de carré de 1 à 3 pouces, de rond de 1 à 3 pouces. Les marchands de fer feront bien d'examiner cet approvisionnement avant d'acheter ailleurs. Il sera vendu à des conditions libérales.
HUGO C. OILDEMEESTER.
19 fev—6m — 46, rue Bienville

DEMANDE—On demande deux commis dont la connaissance des langues française et anglaise devra être parfaite. Aucune application ne devra être faite, si on n'est pas pourvu des meilleures recommandations. S'adresser à la boite No. 311.
13 mars—3

Lettres de change sur New York, de un, à soixante jours de vue, à vendre par
EDMUND AUSTIN & J. LEDGE,

VENTES A L'ENCAN.

☞ On trouvera sur la quatrième page de cette feuille un grand nombre d'avis d'encan et judiciaires.

VENTE SANS RESERVE.
PAR M. BARNETT, Sr.

Il sera vendu samedi, 14 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis:

2 lots de Terre situés dans le faubourg Franklin, désignés par les numéros 117, 163 et 166, suivant le plan qui sera exhibé au moment de la vente.

Conditions: 3 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction avec hypothèque.

De plus, 4 Lots de Terre à Metairieville, formant les numéros 25, 31, 56 et 57.

2 lots de Terre situés à la Passe Christian, près les Cheminées, ayant chacun un demi arpent sur le rivage de la mer, sur 26 arpents de profondeur, étant les lots nos. 36 et 56, suivant le plan fait par Gourard et déposé dans le bureau de E. Barnett, notaire public.

2 lots de Terre situés à Uncle Sam, contenant 64 lots, contigus au dépôt du Nashville Rail Road, suivant le plan qui sera exhibé au moment de la vente.
Conditions: comptant.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acheteurs. — 13 mars

PAR JH. LECARPENTIER.
Vente positive.

Il sera vendu, Samedi, 14 mars 1840, à 10 heures précises du matin, à son magasin d'encan, pour clore un compte:

Divers articles de valeur consistant principalement en: Superbes Pendules dont une à cadran et musique.
Chaines de sureté.
Cachets et clefs, dernier goût.
Epinglettes: nouveautés.
Bagues.
Médaillons.
Boucles d'oreilles et divers autres articles.
Aussi—Divers articles de plaquage de qualité supérieure.
Buttes, souliers et brodequins en coutil. 12m—6

PAR A. D. DORIOCOURT.

Jeudi le 26 mars 1840, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, il sera vendu pour le compte aux risques et périls de Bernard Maurice qui a négligé et refusé de se conformer à l'adjudication à lui faite le 28 février 1840, l'esclave Henriette âgé d'environ 18 ans, bonne cuisinière, domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions—Moitié comptant le reste à 6 mois.
5 mars—11

☞ Vente de Nègres à crédit.☞
PAR JOSEPH A. BEARD.

Il sera vendu, mardi, 17 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, un atelier de nègres de valeur, dont la titre sont incontestables; la vente sera sans aucune réserve.

Willis âgé de 28 ans, bon domestique, cuisinier.
Becky, âgé de 30 ans, sa femme et son enfant, âgé de 1 mois—decay et intérieur, bonne blanchisseuse et repasseuse.

Jacob, âgé de	22	ans,	domestique de maison.
Beck,	"	20	" sa femme, do.
Jim,	"	11	" garçon très intelligent.
Reuben	"	25	" bon pâtissier, bi digeonnier, domestique de maison.
Anthony,	"	21	" nègre de champ.
Enoch,	"	19	" do
Sarah,	"	22	" bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse parfaite domestique.
Lucinda	"	13	" négresse de champ.
Pussy,	"	24	" do enceinte
Moses,	"	15	" domestique intelligent.
Zenon	"	40	" charretier.

Actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire, aux frais des acquéreurs.
Conditions, à la vente. — 13 m—4

PAR R. B. SYKES.
TABLEAUX PEINTS A L'HUILE.

Il sera vendu, samedi, 14 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, le magnifique collection de tableaux, qui y est maintenant exposée.

La plupart des tableaux a été de grands prix, de la main de grands maîtres, et se composent de:

Paysages, Tableaux d'Histoire, Batailles, Marines, Sujets tirés de l'Ecriture Sainte, &c. Pour les amateurs et connaisseurs, cette vente offre une occasion unique de se procurer de beaux morceaux de l'école ancienne. Le propriétaire est résolu à vendre sans réserve. — 13 m

PAR J. A. BEARD.
Tableaux à l'huile, de prix.

Il sera vendu à l'encan, lundi, 16 courant, à midi, cette belle collection de tableaux peints à l'huile, exposés au 21 rue du Camp, au dessus de la compagnie d'Assurance des Pompiers.

Cette collection renferme plusieurs originaux, de grand prix; on peut les examiner avant le jour de la vente. — 13 m—3

PAR L. A. GARIDEL.

Samedi, 14 du courant, il sera vendu à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis,
Le mulâtre JOSEPH, âgé d'environ 22 ans, excellent cuisinier et patissier, pleinement garanti contre les maladies prévues par la loi.
Conditions: comptant. — 11 mars

PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.
GRANDE VENTE DE MEUBLES.

Samedi prochain, 14 du courant, à 10 heures du matin, dans leur magasin, 112, Chartres, il sera vendu une superbe partie de meubles, consistant en:
Bureaux en acajou,
Lavabos à dessus de marbre,
Toilettes do.
Tables de déjeuner en acajou,
Tables de centre, acajou, berceuses en acajou, chaises et dessus de bois.
Side-board, glaces &c. &c. &c. Conditions: comptant.
11 mars—3

Vente de Bois, Mules, &c.

Afin de clore les affaires et de liquider les dettes de la Société existant entre James Walsh et James Gallagher pour le moulin à scie connu sous le nom de Walsh, situé dans la ville de Lafayette, j'exposerai en vente, sur les lieux, samedi prochain, 14 courant, à 4 heures P. M. les objets suivants, savoir:

Environ 350,000 pieds de bois assortis, consistant en planches de pin et de cypre, planches de frêne, en lots convenables aux acheteurs;
20,000 aires,
2 mules,
2 chevaux,
2 charrettes,
Un tombereau et roues,
Un cabrouet,
2 chandières à vapeur 60 pouces,
2 caisses en bois.

Conditions—Au dessous de $100 comptant, au dessus de cette somme 60 jours en billets endossés à satisfaction.
11mars—3

Poulies et Plâtre calciné.
PAR J. A. BEARD.

Il sera vendu à l'encan, lundi 16 courant, à 4 1|2 heures vis à vis la presse à coton du Hunt:
54,000 pieds poulies octagones,
100 barils plâtre calciné propre pour les murs d'écurie et les ouvrages de stuc, en débarquement du navire Washington, Wakefield, venu de la Jamaïque, s'adresser à R. Cauteur, 26, rue de la Commune. — 11 mars—☞

PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.

Il sera vendu lundi, 16 courant, à midi, à la Bourse St. Louis:

Un lot de terre situé au faubourg Washington, mesurant 60 pieds de face à la rue Piete entre Grands Hommes et Casino, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison en cypres et couverte en dehors, ayant 4 chambres à feu, 2 cabinets et galerie et un beau grenier, cuisine, chambres de domestiques à feu, pigeonnier, latrines &c. ainsi qu'une quantité d'arbres fruitiers, vignes, &c.

Conditions—Un quart comptant, balance à 6, 12, 18 mois de credit en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 10mars—☞

Vente à l'encan de propriétés immobilières de valeur.
PAR JOS A BEARD.

Il sera vendu sans réserve, samedi 14 mars prochain, à midi, à la Bourse St. Louis les propriétés ci-dessous décrites:

Lot No. 1. Une maison en briques à deux étages, située dans la rue Foucher près de l'encognure de la rue Julia, désignée comme le no. 1 des maisons Touro—mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Foucher sur environ 90 pieds, plus ou moins, de profondeur. Ladite maison est dans un bon état et est louée à l'année, à raison de $60 par mois.

Lot no 2. Une des magasins à trois étages de la propriété connue sous le nom de bains du triangle, borné d'un côté par la propriété de Wm. Brand, et de l'autre par celle d'Alexander Grant et ayant 25 pieds de face sur la batture de la seconde municipalité 13 pieds, 10 pouces de face sur un passage commun sur le derrière sur une profondeur de 51 pieds sur un côté, et de 58 pieds 3 pouces sur la ligne opposée.

Lot no. 3. Un lot terre de valeur, avec la maison en briques à deux étages qui est bâtie dessus, situé dans la rue Tchoupitoulas entre les rues Julie et St. Joseph et mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 140 pieds de profondeur.

Lot no. 4. Un lot de terre ayant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Tremé sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

Lot no. 5. Un lot de terre mesurant 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Tremé sur 112 pieds de profondeur.

Lot no 6.—Un lot de terre ayant 32 pieds de face à la rue Tremé sur 112 pieds de profondeur.

Lot no. 7.—Un lot de terre ayant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 127 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur.

Lot no. 8.—Un lot de terre formant encoignure et mesurant 112 pieds sur la rue Conti et 32 pieds sur la rue des Marais.

Lot no. 9. Un lot de terre ayant 32 pieds de face à la rue des Religieuses sur 112 pieds de profondeur.

Lot no. 10. Un lot de terre ayant 32 pieds de face à la rue des Marais sur 112 pieds de profondeur.

Lot no. 11. Un lot de terre mesurant 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue des Marais sur 112 pieds de profondeur.

Lot no. 12. Un lot de terre mesurant 32 pieds, 11 pouces et deux lignes de face à la rue des Marais, sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Lot no. 13. Un lot de terre mesurant 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue des Marais sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les derniers dix lots ci-dessus mentionnés sont situés dans la partie la plus progressive de la 1ère municipalité, dans l'îlet compris entre les rues Conti, Bienville, Tremé et des Marais; les banquettes sont nouvellement pavées en pierres et les entourages de barrières.

Conditions,—Six, douze et dix-huit mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance, et les détenteurs auront le droit d'en retarder le paiement moyennant intérêt ci-dessus spécifié. — 21 fev

LOTERIE DE DEUX MILLIONS.

Tous les gros lots gagnants sont encore dans la roue.
A L'AVENIR les tirages auront lieu [illegible] heures du matin, dans la rotonde [illegible] Charles.

Les billets se vendent peu de temps [illegible] prix de fonds. On peut toujours se procurer des billets [illegible] d'avoir pas de tiré, soit avant, soit après les tirages, chez les directeurs et propriétaires.
CALDWELL, GAINES & PRITCHARD,
encoignure Canal et St. Charles
5 mars

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, ce 7 Mars 1840.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du caissier jusqu'au 20 mars courant pour la fourniture de [illegible] de bois de charpente en cypre et en pin. [illegible] Barils de Ciment de meilleure qualité.
L. BERNARD, Caissier.

Le soussigné vient de recevoir par le navire Caroline [illegible]
Mars — LOUIS A. BARBARIN, 103, rue de Chartres.

Le Dr BINAUD, de retour du Mexique à sa résidence dans cette ville, où il a choisi son domicile, rue Condé No. 90, rue de la Douane. 12 m—6

A LOUER UNE NEGRESSE, bonne couturière, [illegible]